



LE CVS, C'EST QUOI ?

Le **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** est constitué de **représentants élus** :

- des personnes accompagnées ;
- de leur famille, entourage ou représentant légal ;
- des associations d'usagers ;
- des professionnels de l'association.

Il a pour rôle de **rendre des avis** et **faire des propositions** sur toutes les questions liées :

- au fonctionnement des services ;
- aux droits et libertés ;
- aux conditions d'accompagnement.

handicap services
alister

*Votre partenaire
activateur d'autonomie !*



Conseil de la Vie Sociale (CVS)



Mandat 2024-2028

handicap services
alister

Accueils de jour Mulhouse



Jordan KELBERT



Leslie BONZANI



Stéphanie DE RYCKER



Jérémy STEHLIN

Accueil de jour Colmar



Viviane MATHIEU



Laurence KLEIM



Guillaume SCHWARTZ

Familles et représentants légaux



Nathalie DOBLER



Michel BONZANI

Service Autonomie à Domicile



Jérémy HUSSER



Viviane MESSERLIN

Service d'Accompagnement à la Vie Autonome



Jonathan KAPPS

Service d'Accompagnement Médico- Social pour les Adultes Handicapés



Pierre SCHITTLY

Représentants des associations



Jean-Paul GRETH, Handisport 68



Michel HECKLY, France AVC 68

VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE ?

Parlez-en à **vos représentants**,
aux professionnels qui vous
accompagnent, ou **écrivez-
nous !**



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Des **idées** à partager ?
Des **suggestions** ?
Envie de **discuter avec vos
représentants** ?

✉ 115 Avenue de la 1ère Division Blindée
68100 MULHOUSE

☎ 03-89-44-27-44

🌐 contact.cvs@alister-autonomie.fr

